

## **Choc dans les Hauts-de-Seine :**

# **Attal et Belloubet autorisent des uniformes scolaires provenant du Bangladesh et du Pakistan !**

Lors du CDEN du 2 octobre 2023, notre fédération, la FNEC FP FO 92 a clairement demandé au DASEN ainsi qu'à la présidence du Conseil départemental l'origine des uniformes qui devaient être livrés aux élèves de Puteaux. L'uniforme devrait être généralisé sur les prochaines rentrées, sur injonction de la ministre. A notre question, entre les haussements d'épaules et les ricanements, il nous a été assuré qu'aucun vêtement ne serait fabriqué dans des pays ayant recours au travail des enfants et/ou au travail forcé.

Pourtant, Le Parisien du mardi 26 mars explique qu'à Puteaux : « *la mairie a eu des surprises samedi matin, lors de la distribution des vêtements, en découvrant le nom des pays inscrits sur les étiquettes. (...) les vêtements n'ont pas été fabriqués en Portugal, comme le pensait la municipalité, mais au Pakistan et au Bangladesh.* »



Nous sommes pour la défense des droits des travailleurs dans le monde entier. Par notre profession, nous sommes pour que les enfants aillent à l'école. Par notre histoire, nous sommes contre le travail forcé et le respect des normes et des règles permettant aux salariés de se libérer de l'exploitation.

Or, selon le mouvement Fairtrade/Max Havelaar : « *La plupart des vêtements sont ainsi produits au Bangladesh ou au Pakistan où les salaires figurent parmi les plus bas du monde. A titre d'exemples, au Bangladesh, le salaire moyen est de 0,27€/heure et 0,46€/heure pour le Pakistan. (...) Ce contexte pèse sur les quelques 60 millions d'ouvrières textile travaillant dans le monde, pour qui les journées durent en moyenne 12 heures et gagnent 1 centime d'euro par pièce. (...) Au Bangladesh, 15% des enfants entre 6 et 14 ans des bidonvilles de la capitale de Dacca travaillent 64 heures par semaine dans l'industrie du textile. Ce chiffre s'élève à 50% pour les enfants de 14 à 16 ans.* »

Pour mémoire, l'effondrement du Rana Plaza en 2013 à Dacca au Bangladesh, qui a causé la mort de 1 135 ouvriers et ouvrières, est directement lié à ce modèle économique. De fait, des enfants, privés d'école, fabriquent pour survivre des uniformes portés par des enfants ayant la chance d'être scolarisés. Problème de conscience que certaines communes règle en refusant le port de l'uniforme pour les enfants scolarisés dans

leurs locaux. D'ailleurs, le conseil d'école de Fontenay aux roses a raison dans sa récente prise de position : pas d'uniforme à l'école ! L'un des principaux argument est que l'argent public doit servir à instruire les enfants pas à les habiller. Les ministres Attal, Le Maire et Belloubet viennent de reprendre 700 millions d'euros à l'Education nationale, comment entendent-ils financer des uniformes ?

Nous demandons donc aux représentants de la DSDEN des Hauts-de-Seine, a fortiori du Rectorat de Versailles, ainsi qu'au président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine de respecter :

- La convention CO29 contre le travail forcé de l'Organisation internationale du travail, ratifiée par la France.
- Les conventions 138 et 182 contre le travail des enfants, ainsi que leurs recommandations respectives 146 et 190, de l'OIT, ratifiées par la France.

A fortiori, ce déguisement d'embrigadement qui se poursuivrait par la multiplication de stages (3<sup>ème</sup>/ Seconde), par la généralisation du SNU, dans un contexte de guerres généralisées, dévoie les objectifs de l'école. Nos élèves ne sont ni des rats de laboratoire, ni de la chair à canon. Nous exigeons :

- L'arrêt immédiat de l'expérimentation sur l'uniforme
- La fin du SNU et le reversement des milliards alloués à des postes d'enseignants
- La fin des stages de troisième et seconde qui extraient chaque année des milliers d'élèves du système scolaire
- Le rétablissement des 700 millions d'euros amputés du budget de l'Education nationale, la création des postes statutaires d'enseignants avec une ouverture des postes aux concours et une augmentation générale des salaires, garantie d'une attractivité de la profession.
- L'abandon du choc des savoirs et du PACTE.

**Sur ce dernier point, nous relayons l'appel de l'intersyndicale FSU, FO, CGT, SUD à la grève et à manifester massivement le 2 avril contre le Choc des savoirs, pour le choc des moyens !**

**La FNEC FP-FO 92 appelle les personnels à se réunir en AG et à décider collectivement la grève pour bloquer le plan Macron–Attal de destruction de l'École publique et obtenir satisfaction sur les revendications.**

**CONTRE LE « CHOC DES SAVOIRS » !**

**POUR UN CHOC DES MOYENS ET DES SALAIRES !**